

Pétition et anonymat

Par **anone**, le **16/11/2006** à **20:24**

Bonsoir, j'habite en appartement et suis locataire. Dans cet immeuble existe un autre locataire qui a causé pas mal d'ennuis à tout le monde. Tapage diurne et nocturne, subtilisation de courriers (nous n'avons malheureusement jamais eu de preuve mais ce n'était pas difficile de faire le lien), menaces verbales envers tout le monde surtout envers sa voisine qui elle a été bousculé et menacé c'est à son initiative que nous avons décidé que ça avait assez duré. Nous avons porté plainte et signé une pétition. Notre propriétaire l'a donc assigné au tribunal, il y a eu un report d'audience. Un jour il frappe à ma porte en tenant à la main une lettre avec tous les noms des locataires qui ont signé donc le mien aussi et qui lui a été envoyé par son avocat. J'étais abasourdie. Il m'a certes pas menacé, mais m'a dit que jamais il ne partira, j'aimerais savoir si notre propriétaire a eu le droit de divulguer l'identité des signataires de cette pétition surtout que nous n'avons pas encore eu à témoigner devant le tribunal? Je trouve que c'est grave il pourrait user de représailles et moi maintenant j'ai peur pour ma sécurité. Je cherche à déménager depuis tellement longtemps chaque année je dois déposer un nouveau dossier pourtant mes ressources sont suffisantes. Pourrais-je obliger mon propriétaire à me trouver un autre logement s'il s'avérait qu'il a commis une faute? Merci pour vos réponses

Par **Stéphanie_C**, le **17/11/2006** à **00:03**

Je ne pense pas que ce soit au propriétaire de te trouver un autre logement.
Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi tu ne cherches pas un logement par toi-même dans les annonces de particuliers, si tu as des ressources suffisantes ? En déposant un dossier dans les organismes sociaux, tu peux attendre longtemps (parfois des années) alors que tu as des logements dans le parc locatif privé qui sont aussi bien, parfois voire mieux et pas forcément plus cher. Mais c'est sûr qu'il faut se remuer pour chercher, car faut bien râtisser pour trouver l'occasion. Enfin je confirme que c'est possible.
Sinon pour l'histoire de la pétition, je dirais que ça doit faire partie de l'échange contradictoire des pièces avant l'audience, donc l'avocat a du en avoir connaissance pour pouvoir conclure contre le propriétaire, forcément...
Je te suggérerai éventuellement de faire un signalement à la gendarmerie, en prévention, en expliquant que tu as peur du comportement agressif de ton voisin.
Et surtout, il faut éviter que l'audience soit renvoyée à chaque fois parce que le propriétaire veut conclure contre l'avocat du locataire, ou inversement car ils ne se sont pas échangés les pièces à temps ! mais ça c'est leur problème (et ça n'accélère pas le procès).

Par **anone**, le 17/11/2006 à 08:24

Merci.

Par **anone**, le 17/11/2006 à 08:25

Merci.

Par **Camille**, le 17/11/2006 à 11:50

Bonjour,

Et, si vous êtes en bons termes avec le propriétaire, lui demander qu'il contacte son avocat pour que celui-ci demande à son confrère de rappeler à son client qu'il n'a pas à entrer en contact, sous quelque forme que ce soit, avec ses adversaires, histoire de le calmer un peu.

Par **anone**, le 17/11/2006 à 20:36

De toute façon c'est loupé, mon reclassement professionnel n'a pas été possible donc licenciée. Mais je vais essayer de ruser avec mes fiches de paie (ne dites rien hein?). Mon immeuble appartenait avant aux Mines de Potasse si je vous disais combien je paie le loyer vous n'en croiriez pas vos yeux. Et quand on dit qu'en France les privilégiés sont toujours les mêmes. Issue d'une famille de "mineur" j'ai pu avoir ce logement au loyer dérisoire je paie maintenant 120 euros et avec charges. Vous comprenez que devoir abandonner ce petit privilège pour avoir la paix quitte à payer plus cher ne me fait pas sauter de joie. Quand les Mines de Potasses ont vendu à la ville et que les immeubles sont devenus HLM la mairie a logé pas mal de "cas sociaux et de personnes en difficulté". Puis est venu cet enfoiré qui n'en est pas à son premier esclandre.